

SOMMAIRE

Éditorial

Le courrier du coeur de M. Spicer, c'est peut-être ce qu'il faut à un Canada qui se croit en crise mais qui est tout simplement en train de redécouvrir son principe de réalité, lequel n'est pas l'unité à tout prix. L'éditorial de Lise Bissonnette.

Page 12



Bush affronte des électeurs inquiets

Les Américains se rendent aux urnes demain dans le cadre d'élections générales où les enjeux politiques sont de taille pour le président George Bush. Les électeurs renouvelleront en totalité des 435 sièges de la Chambre des représentants, 34 sièges du Sénat et 36 des 50 postes de gouverneurs d'État.

Page 6

300 Palestiniens blessés à Gaza

L'armée israélienne blesse près de 300 Palestiniens dans la bande de Gaza.

Page 6

PME québécoises à l'étranger

Les PME québécoises à la conquête des marchés extérieurs ne sont pas légion. Mais il y en a et elles réussissent très bien malgré la concurrence opiniâtre et toutes les difficultés que représentent les affaires à l'étranger.

Page 5

Pleins feux sur la constitution

En plus de la commission Bélanger-Campeau et de celle créée par le fédéral la semaine dernière, d'autres provinces, dont l'Alberta et le Nouveau-Brunswick se préoccupent particulièrement de l'avenir constitutionnel du pays.

Page 3

Ferland réélu à Longueuil

Si le maire sortant de Longueuil, Roger Ferland se dirigeait vers une victoire certaine malgré une campagne difficile, à Saint-Laurent, le candidat de l'opposition Rodolphe Rousseau semblait bien parti pour détrôner l'administration en place depuis 30 ans.

Page 4

Musique actuelle en spectacle

La musique actuelle nord-américaine est venue se faire entendre à Montréal jusqu'au 11 novembre. Le public est donc convié à une grande foire où la musique se donne littéralement en spectacle.

Page 11

Jean Doré réélu

Deux Montréalais sur trois n'ont pas voté

Laurent Soumis

Résultats... Page 4

Mairie	(RCM 59%)
Alain André (PMM)	21 791
Michel Bédard (PEBM)	4 992
x-Jean Doré (RCM)	123 427
Michel Dugré	2 133
N. Gagnon-Larocque (PCM)	42 891
P-Y Melançon (CDM)	9 513
Patricia Métivier	1 764
Abraham Weizfeld	1 770

LES MONTRÉALAIS ont reporté hier au pouvoir pour un deuxième mandat consécutif le 39e maire de Montréal, M. Jean Doré, et son parti, le Rassemblement des citoyens (RCM).

Mais la politique de démocratisation de la vie municipale menée par son administration n'a pas empêché les trois quarts des électeurs (74 %) de bouder l'élection. Le taux de participation hier fut en fait le plus faible depuis l'adoption du scrutin universel en 1970.

Au moment d'aller sous presse, vers minuit, M. Doré recueillait environ 59,3 % des suffrages exprimés, un peu moins que les 67,7 % obtenus lors du dernier scrutin en 1986.

Le RCM semblait assuré d'au moins 40 des 50 districts de la nouvelle carte électorale, ne laissant que dix sièges aux formations d'opposition, soit un de plus qu'à la dissolution du Conseil municipal.

Dans son discours devant quelques centaines de partisans réunis hier soir au Palais des congrès, M. Jean Doré s'est dit animé d'une « joie plus grande (qu'en 1986) et d'une fierté de voir ainsi confirmés le bilan des quatre dernières années du RCM et sa vision de l'avenir ».

Dans une mise en garde sévère aux gouvernements supérieurs, le maire a déclaré « qu'il est inacceptable qu'il y ait deux fois plus de chômeurs à Montréal ».

Promettant de faire de la création d'emploi, de la lutte à la pauvreté et du « développement sans perdant » les priorités de ce deuxième mandat,

M. Doré a lancé : « Montréal n'a que faire des querelles et n'a plus le temps des tergiversations. Le Québec n'a qu'une métropole et nul ne peut laisser s'affaiblir le principal pôle de développement du Québec et de l'Est du Canada. »

Félicitant ses adversaires, le maire s'est réjoui de la présence d'une opposition à l'Hôtel de ville qui « nous stimulera et nous forcera à travailler plus fort ».

Parmi les autres formations d'opposition, le Parti municipal (PMM) a gagné hier dans deux districts et menait dans un autre. Tout comme d'ailleurs la Coalition démocratique (CDM). Le Parti civique (PCM) comptait un élu. Deux indépendants étaient réélus. Les partis Montréal écologique et Éléphant blanc n'enregistraient aucun gain.

La principale adversaire de M. Doré à la mairie, Mme Nicole Gagnon-Larocque, candidate du Parti civique (PCM), a enregistré un important revers avec seulement 20,6 % du vote exprimé, un score beaucoup plus faible que celui de 29,4 % obtenu par son prédécesseur, M. Claude Dupras, en 1986.

Mme Gagnon-Larocque, qui a renoncé à toute possibilité de siéger au Conseil municipal en refusant de prendre un colistier, n'a fait élire qu'un seul candidat de son parti, comme en 1986.

Mme Gagnon-Larocque s'est dit « extrêmement contente » de ce retour timide du PCM à l'Hôtel de ville, « un parti qui est bel et bien vivant », a-t-elle dit. La chef du PCM entend rester à la tête du parti qui, selon elle, devra néanmoins « se remettre en question ».

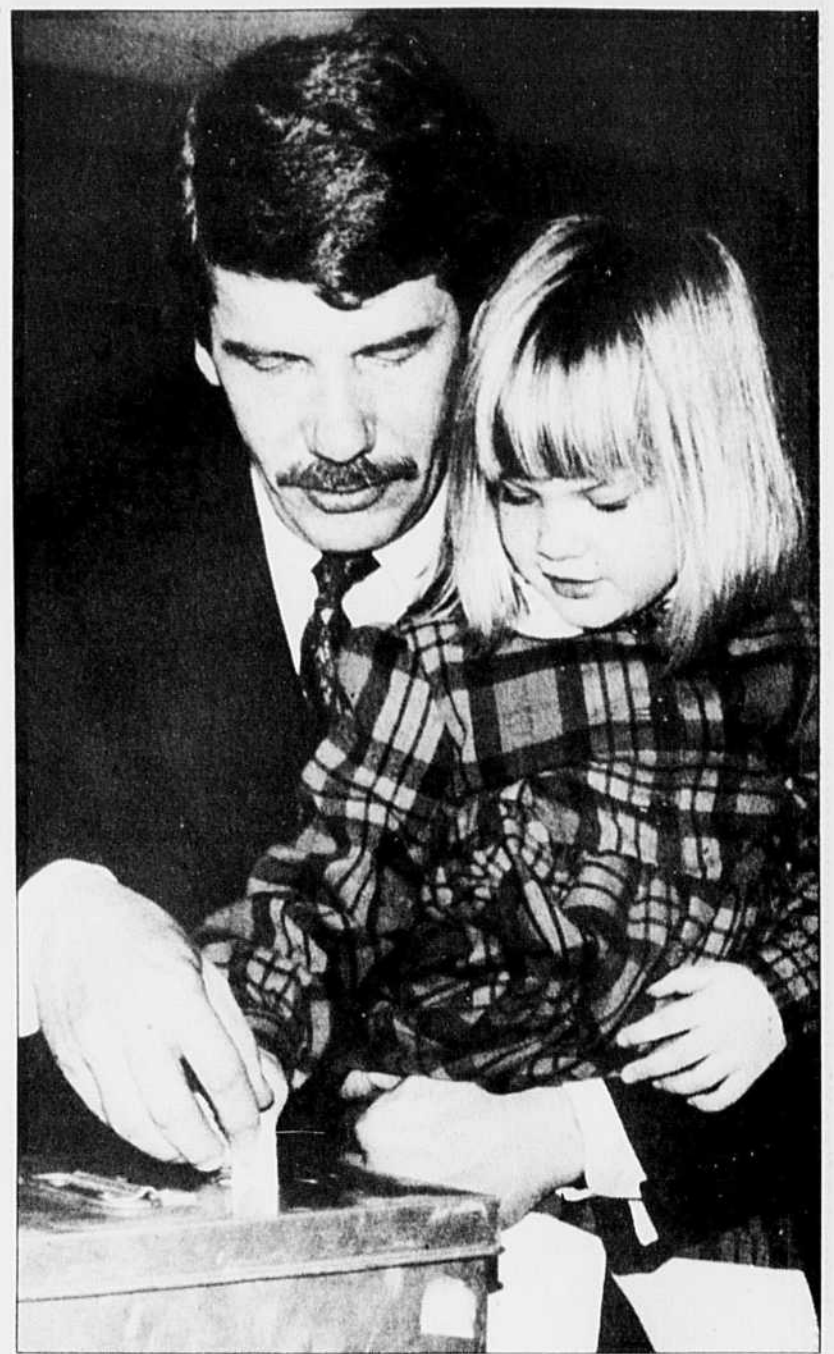
C'est finalement le chef du PMM, M. Alain André, qui pourrait bien devenir le leader de l'Opposition municipale. Dans la course à la mairie, l'ancien chef de cabinet de l'administration Drapeau-Lamarre a attiré 10,5 % du vote. Avec sa colistière, Mme Diane Côté-Massaro, il a remporté toutefois la victoire dans le district Ahuntsic, l'assurant d'une présence à l'Hôtel de ville.

Le PPM a fait élire deux candidats, soit trois de moins que les cinq conseillers qui portaient ses couleurs à la dissolution du Conseil.

M. Alain André a lancé hier soir un appel à la constitution d'une « opposition unifiée ». « Nous donnons rendez-vous aux Montréalais pour 1994 », a-t-il insisté.

Les résultats d'hier ont causé deux surprises de taille, notamment la défaite de Mme Kathleen Verdon, chargée au Comité exécutif de la Ville

de voter page 2: Jean Doré



Le maire Jean Doré a voté, hier, avec sa fille Magali.

L'aile québécoise du PC enterre son nationalisme

Chantal Hébert

envoyée spéciale

Mont-Sainte-Anne — L'AILE québécoise du Parti conservateur fédéral a enterré sa ferveur nationaliste sous une profession de foi pancanadienne en fin de semaine, avançant le fédéralisme « décentralisé » comme option à privilégier pour l'après-Meech.

« Tant que le Canada sera le Canada et que le Parti conservateur sera un parti fédéraliste, on est fédéraliste », a tranché le lieutenant québécois de Brian Mulroney, Benoît Bouchard, au terme de la rencontre des militants du Québec, leur première depuis l'échec du lac Meech.

Après avoir réaffirmé le principe du droit du Québec à l'auto-détermination, les conservateurs québécois ont rejeté à la quasi-unanimité toute une série de scénarios prônant divers degrés d'autonomie pour le

Québec dans un régime confédéral, se rabattant plutôt sur une proposition d'une ligne et demie qui souhaite sans le définir davantage un fédéralisme plus décentralisé.

« La base conservatrice est confuse », reconnaît Benoît Bouchard pour expliquer le peu de précision de la position adoptée par les militants québécois alors que plusieurs épousaient publiquement des attitudes quasi-souverainistes depuis l'échec de Meech.

« En ce moment, ajoute le ministre au sujet de cette confusion, ce n'est pas nécessairement un mal. »

Il s'est lui-même décrit comme « un pauvre Canadien, un pauvre Québécois et un pauvre ministre qui est en maudit parce que le lac Meech n'a pas marché mais qui essaye de s'en sortir ».

L'encouragement à ne pas trop s'écarter des sentiers battus du fédéralisme est venu de haut. « Les

Québécois vont y penser à deux fois », a prévenu Brian Mulroney samedi après-midi avant de lancer : « Va dire à un journalier de Baie-Comeau qu'on n'est pas certain de payer sa pension après 30 ans de services à la Québec North Shore ! »

« Les fondements économiques doivent être complètement solides, a-t-il poursuivi, il n'y aura pas d'aventures aux dépens des Québécois, des Canadiens. »

Pour autant, Brian Mulroney se défend vigoureusement de lancer le débat actuel sur le ton des menaces économiques brandies par le camp du non au référendum de 1980. « Les épouvantails de menaces de perte de pensions, etc., ça a pris le bord en 1980 et on en a plus entendu parler. Et ce serait inacceptable pour les Québécois et les Canadiens aujourd'hui de recevoir des menaces de qui que ce soit », a insisté après coup

de voter page 2: L'alle

Saddam jure de ne pas libérer le Koweït

BAGDAD (AFP) — Le ministre irakien de la Culture et de l'Information, M. Latif Nassif Jassem, a déclaré hier soir à Bagdad que son pays « ne négociera jamais, et à aucune condition, le Koweït ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Jassem a réaffirmé que son pays ne retirera pas ses troupes du Koweït. « Je vous le dis en tant qu'Irakien, que responsable et que ministre : le Koweït est partie intégrante de l'Irak, c'est son 19ème gouvernorat, et nous ne nous en retirons jamais ».

« Sortez et discutez avec les Irakiens dans les rues et vous saurez qu'ils n'acceptent pas de perdre une partie de l'Irak, à aucune condition », a affirmé M. Jassem à l'adresse des journalistes.

Le ministre a par ailleurs indiqué que le président américain George Bush « parle encore de la guerre, alors que l'Irak veut éviter la guerre ».

« Si Bush déclare la guerre, il en

assumera la responsabilité devant son peuple, le monde entier et l'humanité », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le secrétaire d'État américain James Baker a entamé hier une tournée de huit jours au Proche-Orient et en Europe pour définir un éventuel calendrier de guerre contre l'Irak, au moment où se multiplient les contacts visant à trouver une solution à la crise du Golfe.

Au même moment, plusieurs milliers de soldats et des centaines de blindés syriens arrivaient en renfort en Arabie saoudite.

M. Baker, qui a rencontré des troupes américaines stationnées en Arabie saoudite, compte faire préciser aux alliés de Washington les conditions et restrictions qu'ils mettraient à une offensive contre l'Irak. Selon le journal saoudien Al Bilad, qui juge une guerre imminente, « le compte à rebours a commencé ».

Samedi, le président irakien Saddam

de voter page 2: Saddam

La guerre de la TPS reprend aujourd'hui

OTTAWA (PC) — La confrontation finale au sujet de la taxe sur les produits et services (TPS) commencera aujourd'hui au Sénat... mais personne ne peut encore prévoir quand et comment se terminera cette « bataille ».

Les sénateurs libéraux amorceront le débat en présentant le premier des huit amendements qu'ils désirent apporter au projet de loi.

Cet amendement pourrait, semble-t-il, concerner les livres et les périodiques; des biens qui, selon les libéraux, ne devraient pas être touchés par la TPS. Le premier ministre Brian Mulroney a d'ailleurs admis publiquement qu'un changement de ce genre méritait d'être étudié.

Malgré les déclarations du premier ministre, il est toutefois peu probable que les conservateurs acceptent un amendement au sujet des livres. Un tel geste entraî-

nerait en effet un retour du projet de loi devant la Chambre des communes.

Résultat : le projet ne pourrait probablement pas être adopté à temps pour que la perception de la TPS de 7 % commence, telle que prévue, le 1er janvier.

En ce qui concerne les libéraux, leur but n'est pas d'amender le projet de loi. Leurs actions visent plutôt à tuer cette très impopulaire taxe.

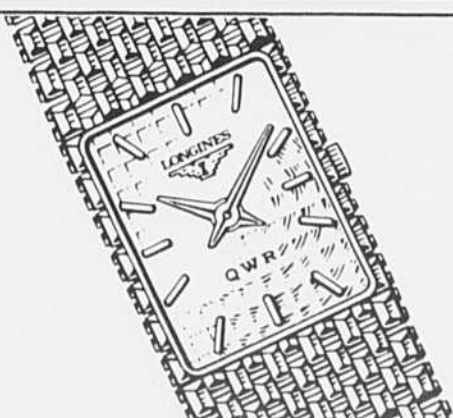
Pour eux, les amendements sont un moyen de pointer les différents problèmes posés par la TPS et pour dévoiler ses faiblesses, a indiqué le sénateur libéral Allan MacEachern.

Le débat final sur la TPS a commencé six semaines après que les sénateurs soient revenus de leur congé estival. Au plus grand désespoir des conservateurs, les libéraux ont utilisés

de voter page 2: La guerre



Des soldats américains de la 1ère Division de cavalerie rejoignent leur campement dans le désert d'Arabie saoudite après avoir écouté un discours du secrétaire d'État James Baker. M. Baker a dit aux troupes qu'il ne pouvait pas définir avec précision leurs opérations futures.



LONGINES

CHEZ

BIRKS

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'aile

Brian Mulroney tandis que son lieutenant québécois se plait en quatre pour situer les paroles de son chef dans un autre contexte.

« Dans toutes les démarches de souveraineté, il y a des moments où ce genre de questions doivent se poser, a en effet soutenu Benoit Bouchard quelques minutes après le discours, si on pose la question 15 ans trop tard, on assiste à ce qu'on a vu en France après la révolution de 1789, soit une réaction étendue sur 50 ans, sur un empire, une deuxième monarchie. Et ce, parce qu'on n'avait pas évalué l'ensemble des éléments. »

Quoi qu'il en soit, le sens général du message a été capté et entendu. « Notre premier ministre a des élastiques de chaque bord, il ne faut pas que ça tire trop fort d'un côté ou de l'autre », a prononcé le nouveau président de l'aile québécoise du PC, Clément Massé, au cours de la discussion sur les solutions de rechange au lac Meech qui a suivi le discours de Brian Mulroney.

« On a entendu le premier ministre nous dire qu'on était un parti fédéral et qu'on doit travailler pour l'unité nationale », a fait valoir un autre délégué à l'appui de la proposition sur un fédéralisme décentralisé.

D'autres, par contre, auraient voulu une position plus musclée. « On ne peut pas rester silencieux, sinon, il va y en avoir d'autres qui vont prendre la place », plaide Claude Godin du comté de St-Maurice.

Mais quand le sénateur-constitutionnaliste Gérard Beaudoin est allé au micro expliquer que « si vous voulez le fédéralisme, vous devrez d'abord passer par la souveraineté », les jeux étaient faits en faveur de la formule la plus confortable pour le gouvernement, à savoir celle du fédéralisme soi-disant décentralisé.

« Il n'y a rien ici dont mes gens ne voudraient pas », évaluait au terme des discussions la manitobaine Dorothy Dobbie, une des nombreux députés d'autres provinces venus prendre le pouls des militants québécois et qui sont partis rassurés.

Quant aux nombreux députés qui multipliaient les professions de foi nationalistes au lendemain de l'échec de Meech, aucun ne manifeste aujourd'hui d'inconfort, en tout cas publiquement, face à la tournure du débat au sein du parti.

« Toute cette réflexion va nous permettre à nous comme Québécois et comme Canadiens de voir vers où on doit s'en aller dans le futur, dans notre intérêt commun », affirme le député de Jonquière Jean-Pierre Blackburn.

« C'est le meilleur résultat possible », résume de son côté Monique Vézina, un des vétérans de l'ancien camp du oui au sein du cabinet Mulroney.

L'aile nationaliste du PC estime d'ailleurs avoir compté des points en fin de semaine en faisant admettre le droit du Québec à l'auto-détermination par les cadres québécois du parti. Mais la proposition risque de soulever une belle bataille, reconnaît Benoit Bouchard, lorsqu'elle sera soumise aux assises générales du parti pur approbation par l'ensemble de ses militants d'un bout à l'autre du pays.

Si les conclusions de la fin de semaine ne feraient pas rougir de honte un libéral fédéral, admettent plusieurs conservateurs, ces derniers se défendent bien de se préparer à jouer sur le même tableau que les troupes de Jean Chrétien, même si ce dernier s'est positionné une semaine avant eux dans le camp de ceux qui envisagent un fédéralisme moins centralisé.

« Nous ne sommes ni centralisateurs aveugles à la Trudeau et Chrétien, ni indépendantistes purs et durs », a énoncé Brian Mulroney samedi midi.

« Chrétien dit que le Canada n'est pas à négocier, ce n'est pas ce que Mulroney a dit », soutient de son côté Benoit Bouchard tandis que le nouveau président du PC, section Québec, Clément Massé jure que : « on n'est pas des Jean Chrétien qui attendent de savoir ce que les autres pensent. »

Le Parti conservateur ne s'est pas fixé d'échéance pour articuler une nouvelle position constitutionnelle.

◆ La guerre

leur grande connaissance du cahier des procédures... aussi les imprécisions qu'il contient, pour retarder le débat et le vote.

Du tapage, des manoeuvres dilatoires — dont la lecture, pendant

quatre jours et demi, de noms se trouvant sur des pétitions anti-TPS — ont finalement persuadé les conservateurs qu'il fallait absolument trouver une entente pour venir à bout de cette impasse législative.

Cette entente, mise au point il y a deux semaines et acceptée unanimement par le Sénat, a été incorporée au cahier des procédures. Une de ses dispositions concerne les amendements mis de l'avant par les libéraux.

Les conservateurs exigent qu'un échéancier strict soit établi pour l'étude et l'adoption des amendements, ce qui devrait prolonger le débat de deux semaines. Mais tandis que les conservateurs croient que cet échéancier est coulé dans le béton, les libéraux semblent penser que ce délai supplémentaire de deux semaines leur laissera plus de temps pour bloquer le passage du projet de loi.

« Quelle était déjà cette phrase de Churchill? 'Ce n'est même pas la fin du commencement!', a promis mardi le sénateur MacEachen, après avoir accepté de se lancer dans le débat final.

Il a admis que les conservateurs étaient peut-être d'un millimètre plus près de l'adoption de la TPS mais il a prévenu « qu'ils pouvaient reculer de plusieurs pieds. Nous leur réservons bien des choses à venir. »

Le sénateur Lowell Murray, le leader du gouvernement de la Chambre haute, demeure pour sa part convaincu que le projet de loi va être adopté bien avant le 1er janvier.

« Ils vont essayer de me bloquer, mais je crois qu'ils savent que je serai là, a-t-il dit en entrevue. Je sais cela parce qu'ils ont accepté la procédure pour les amendements. Or, ils ont signé là une procédure qui a une fin. »

◆ Saddam

dam Hussein a laissé entendre pour la première fois que les États-Unis pourraient s'emparer de territoires en cas d'attaque militaire, mais en ajoutant qu'ils ne pourraient les conserver.

L'ex-premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone, en mission privée à Bagdad, a rencontré Saddam Hussein mais sans en obtenir de promesse de libération des otages nippons. Il a en revanche reçu des précisions sur l'offre, faite samedi par Bagdad, de libérer tous les étrangers sous certaines conditions.

Le président de l'Assemblée nationale irakienne avait dit que ces libé-

rations pourraient intervenir si les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (États-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne et Chine) renonçaient à leurs menaces d'intervention militaire contre l'Irak; ou, à défaut, si cet engagement était pris par au moins deux des cinq pays suivants: URSS, France, Chine, Japon et Allemagne.

Selon Nakasone, Saddam Hussein a précisé que l'un au moins de ces deux pays devait être membre permanent du Conseil.

Le roi Hussein de Jordanie, qui a eu un entretien samedi à Amman avec le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz, est arrivé à Paris, où il s'entretiendra aujourd'hui avec François Mitterrand des moyens d'éviter une guerre.

Le souverain hachémite se rendra demain à la conférence de l'ONU sur l'Environnement, à Genève, où il pourrait rencontrer le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar et le premier ministre britannique Margaret Thatcher, qui affiche des positions particulièrement fermes face à l'Irak.

François Mitterrand et le président égyptien Hosni Moubarak ont eu hier à Alexandrie deux heures d'entretiens sur les moyens d'amener l'Irak à se retirer du Koweït. Hosni Moubarak évoquera la crise du Golfe avec James Baker demain, et avec George Bush le 21 novembre.

Le ministre syrien de l'Information Mohammed Salman a fait savoir que l'Arabie saoudite, l'Égypte et son pays préparaient des initiatives communes pour les prochains jours en vue de créer un front arabe uni dans la crise. Damas a annoncé hier l'envoi de renforts militaires syriens dans le Golfe.

Le chef de la diplomate chinoise Qian Qichen, qui entame cette semaine une tournée au Proche-Orient et rencontrera Saddam Hussein dimanche prochain à Bagdad, entend préconiser une solution arabe du conflit, a-t-on appris de source diplomatique.

À la veille de son départ pour l'Irak, où il demandera la libération des otages étrangers retenus par Bagdad, l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt a déclaré quant à lui que sa mission était à la fois humanitaire et politique. Il espère « déterminer s'il y a encore une autre solution que la guerre ».

Le gouvernement de Bonn a réaffirmé son soutien à l'initiative de Willy Brandt, dont la Grande-Bretagne a estimé qu'elle violait la décision des Douze de ne pas négocier avec l'Irak pour obtenir la libération de leurs otages. La CEE doit consacrer cette semaine une réunion extraordinaire aux missions accomplies en Irak pour faire libérer des otages.

L'Irak a libéré hier 14 Allemands et un Belge, a annoncé l'entreprise de travaux publics qui les employait. Selon le président du Croissant rouge irakien, les otages étrangers pourraient être envoyés et recevoir régulièrement du courrier à partir du 15 novembre.

◆ Jean Doré

des dossiers culturels. Le district de Cartierville est allé à M. Pierre Gagnier du PMM.

Surprise aussi dans le cas de l'élection de M. Pasquale Comperchio, un coiffeur candidat du PCM dans Saint-Michel contre le conseiller sortant du RCM, M. Giovanni Talenti.

Dans Peter-McGill, le conseiller sortant du PMM, élu pour la première fois en 1974, M. Nick Auf der Maur, menait toujours tard en soirée contre un autre vieux routier du conseil, M. Arnold Bennett du RCM qui sollicitait un quatrième mandat.

Dans François-Perrault, le conseiller sortant du PMM, M. Frank Venneri mordait la poussière derrière un autre conseiller sortant, M. Vittorio Capparelli du RCM.

Dans Parc-Extension où se battaient le conseiller élu lors d'une partielle en mai 1989 sous les couleurs du PMM, M. Stavros Zagakos, et l'ancien représentant RCM du district Mile End, M. Konstantinos Georgoulis, la victoire était acquise au candidat du RCM.

Dans Sault-au-Récollet, le conseiller sortant, M. Serge Sauvageau du PMM, élu lors d'une partielle en avril 1989, concédait la victoire à Mme Sylvie Lantier du RCM, ex-organisatrice du parti.

Le chef de la CDM, M. Pierre-Yves Melançon, connaissait un important revers dans Côte-des-Neiges avec sa colistière Mme Marie-Brisbois Mathieu, contre un gros canon du RCM, M. Abe Limonchik. Tous deux sollicitaient un troisième mandat. À la mairie, M. Melançon obtenait un score de 4,6 % des suffrages.

M. Melançon quitte l'Hôtel de ville après huit ans passés comme conseiller. Défait dans une circonscription totalement modifiée par le découpage, M. Melançon s'est dit déçu par le taux « dérisoire » de participation.

Les trois autres conseillers sortants de la CDM ont eu plus de chance.

Dans Décarie, M. Sam Boskey a triomphé sur Mme Sybil Murray-Denis du RCM qui siège au conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine (ST-CUM) après avoir siégé au Regroupement des usagers du transport adapté.

Dans Snowdon enfin, M. Marvin Rotrand a résisté aux assauts de Mme Elsa D. Kisber du RCM qui s'était portée candidate en 1978.

Dans Saint-Edouard, M. Pierre Goyer devançait encore cette nuit M. Jean-Claude Icard du RCM, président du Bureau de la Communauté haïtienne.

Les principaux ténors du RCM étaient reconfirmés dans leur fonction, notamment les membres sortants du Comité exécutif de la Ville: le président du comité, M. Michael Fainstat, qui entend un cinquième mandat dans Notre-Dame-de-Grâce, le leader du RCM au Conseil, M. John Gardiner, avec une quatrième victoire dans Mile End, le président du conseil de la ST-CUM, M. Robert Perreault, assuré d'un troisième mandat dans Laurier, et Mmes Jacqueline Bordeleau dans Bout-de-l'île, et Léa Cousineau dans Étienne-Desmaré.

Le président du Conseil municipal, M. André Berthelet, était réélu dans Jarry, tout comme la présidente du RCM, colistière du maire Doré dans Plateau Mont-Royal, Mme Thérèse Daviau.

Deux conseillers indépendants ont aussi conservé la confiance de leurs électeurs: Germain Prigent dans Saint-Henri et Gilles Berthiaume dans Rivière-des-Prairies.

Lors du scrutin d'hier, à peine 26 % des Montréalais se sont rendus aux urnes par rapport à 49,8 % en 1986.

À toutes fins utiles, à peine 123 427 des 619 550 électeurs potentiels de Montréal (20 %) se sont déplacés pour reconformer leur confiance au maire Doré.

Mulroney s'excuse pour les torts causés aux Italiens

CONCORD, Ontario (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney s'est excusé hier devant des Canadiens d'origine italienne pour les torts que leur a causés le gouvernement en place durant la Seconde Guerre mondiale.

Il n'a toutefois pas offert de compensation financière aux 700 Italiens qui ont été emprisonnés dans des camps pendant plus de trois ans durant la guerre.

« Au nom du gouvernement et du peuple canadien, je présente mes excuses pleines et entières à nos camarades canadiens d'origine italienne qui ont subi des torts durant la Seconde Guerre mondiale », a-t-il dit aux 500 personnes qui assistaient hier à la convention du Congrès national des Canadiens d'origine italienne.

Des mots qui lui ont valu une ovation.

M. Mulroney a qualifié de « partie honteuse de notre histoire » le silence des différents gouvernements du Canada au sujet de l'emprisonnement des italiens. Un silence qui a duré 45 ans.

Il s'est engagé à rencontrer tous les groupes ethniques et de cultures différentes pour « discuter de la meilleure façon dont nous pourrions symboliser le fait que nous reconnaissons la discrimination que certains Canadiens ont subi entre les mains du gouvernement ».

Pendant cette période de guerre, le gouvernement canadien a admis quelque 17 000 personnes de nationalités autre qu'italienne.

En 1988, Ottawa a accepté de payer 291 millions \$ pour avoir, en temps de guerre, enfermé 22 000 Japonais et avoir confisqué leurs biens. Annamaria Castrilli, la présidente du Congrès italien, a affirmé par le passé que de l'argent devrait être accordé à ceux qui ont souffert pendant la guerre.

Mais Brian Mulroney a pour sa part indiqué que la plupart des membres de la communauté italienne auxquels il a parlé ne recherchaient pas de compensations financières.

Quelques Italiens ont demandé, pendant le dîner, que le premier ministre s'engage à ce que plus aucun Canadien ne subisse ce type de dis-

crimination de la part du gouvernement.

« Le point important dans tout cela est qu'une telle chose ne se reproduise jamais et ce, pour toutes les minorités », a dit Dan La Caprara, président de la section torontoise de l'Association italo-canadienne des professionnels et des gens d'affaires.

Si M. Mulroney se trouvait hier devant des représentants de la communauté italienne de Toronto et des environs, c'est qu'il fait présentement une tournée nationale dans le but de trouver des appuis pour la commission sur l'avenir du Canada qu'il a constituée la semaine dernière.

Mme Castrilli a mentionné au premier ministre que les 12 personnes siégeant sur cette commission présidée par Keith Spicer ne représentaient pas vraiment les quelque neuf millions de Canadiens dont les ancêtres ne sont ni Anglais, ni Français.

Le premier ministre a alors répondu que d'autres personnes pouvaient être ajoutées à cette commission, qui doit fournir un rapport au gouvernement le 1er juillet.

Première université francophone internationale ouverte en Égypte

ALEXANDRIE (AFP) — Fruit d'une coopération exemplaire entre pays francophones, la première université internationale de langue française, baptisée Université Senghor — du nom de l'ancien président du Sénégal, a été inaugurée hier à Alexandrie en présence de quatre chefs d'État en exercice, dont les présidents français, François Mitterrand, et égyptien, Hosni Moubarak.

Protégée par un impressionnant dispositif de sécurité qui a paralysé pendant plusieurs heures le centre de ce port de plus de trois millions d'habitants, les personnalités présentes, parmi lesquelles le président Léopold Sédar Senghor lui-même et son successeur, M. Abdou Diouf, ainsi que le maréchal Mobutu Sese Seko du Zaïre et le prince Philippe, héritier du trône de Belgique, ont visité le siège de la nouvelle université, installée au cœur de la ville dans un immeuble neuf dominant la mer.

Au service du développement africain, cet établissement de droit privé s'apparente davantage à une grande école qu'à un institut spécialisé qu'à une université. Une centaine d'« auteurs » y sont admis chaque année pour deux années d'études après une sévère sélection pour laquelle les candidats exigés au préalable un diplôme universitaire de 3e cycle et une expérience professionnelle.

La première promotion rassemble des auditeurs d'une vingtaine de pays principalement africains — 21 % sont originaires d'Afrique du Nord et 10 % égyptiens — mais aussi d'Europe et du Canada. Les spécialités enseignées ont été choisies en fonction des urgences du continent africain en matière de développement: administration et finances, santé et nutrition, environnement.

Le président Mitterrand s'est félicité du choix d'Alexandrie, « cette ville qui, depuis Alexandre le Grand,

n'a cessé d'être fameuse et de frapper l'imagination », pour y installer cette université. Il a également rendu hommage au président Moubarak qui a permis, par une « volonté politique », affirmée, que cet établissement commence à fonctionner « moins de deux ans après sa fondation juridique », lors du sommet francophone de Dakar en mai 1989.

De son côté, répondant aux inquiétudes exprimées récemment par les intégristes égyptiens, le président Moubarak a tenu à rappeler que l'ouverture à une autre culture ou à une autre langue ne pouvait être qu'un enrichissement. Le fait que « les pôles du mouvement national égyptien et ses penseurs se soient tournés vers la France (...) » n'a jamais affecté leur sentiment nationaliste ou l'authenticité de leur appartenance », a-t-il souligné.

Cette inauguration avait été précédée par un petit déjeuner de travail dimanche matin qui avait réuni les présidents Moubarak et Mitterrand ainsi que leurs ministres des Affaires étrangères, MM. Esmat Abdel-Meguid et Roland Dumas. La crise du Golfe, dans laquelle la France et l'Égypte — mais aussi le Sénégal — se sont directement engagés en envoyant des troupes, a été au centre des entretiens.

À ce sujet, dans une allusion à la situation internationale, le président Moubarak a d'ailleurs déploré dans son discours dimanche que « certaines régions du tiers-monde connaissent un retour vers l'anarchie et l'obscurantisme », avec une « tendance à dénier la loi et la justice », en recourant « à l'usage de la force à des fins illégitimes ».

« Les États moyens et petits, a-t-il ajouté, demandent aux États forts de se rendre aux exigences des fondements de la loi et de la légitimité, et de cesser de dicter leur volonté et de

réaliser leurs exigences par la force brutale et le terrorisme déclaré. »

5 novembre par la PC et l'AP

- 1989: des milliers d'Allemands de l'Est s'enfuient à l'Ouest, via la Tchécoslovaquie; décès de Vladimir Horowitz, pianiste américain d'origine russe.
- 1987: funérailles de l'ex-premier ministre du Québec René Lévesque, à la basilique de Québec.
- 1986: des rencontres Shultz-Chevardnadze, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Vienne, débouchent sur un désaccord total.
- 1982: Hans-Dietrich Genscher est réélu à la tête du Parti libéral ouest-allemand, au terme d'un débat animé sur sa décision d'abandonner le chancelier Helmut Schmidt pour rallier la coalition de centre-droit.
- 1981: le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes, sauf le Québec, parviennent à un accord sur une nouvelle constitution.
- 1977: décès du musicien d'origine canadienne Guy Lombardo.
- 1979: des militants islamiques s'emparent de l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran, après avoir occupé la veille celle des États-Unis et pris 50 personnes en otages.
- 1916: les Empires centraux proclament un royaume de Pologne.
- 1719: inhumation de Marie-Béard, première centenaire figurant dans les annales de Québec.
- Il s'en est suivi un cinquième novembre: l'acteur américain Roy Roger (1912); le chanteur franco-américain Joe Dassin (1938-1980); l'actrice Tatum O'Neal (1963).



commission scolaire taillon

ÉLECTION SCOLAIRE GÉNÉRALE 1990 AVIS DU SCRUTIN

Avis public est donné aux électeurs de la Commission scolaire Taillon qu'un scrutin sera tenu aux postes de commissaires pour les circonscriptions électorales suivantes, et dont les candidats à chacun des postes sont identifiés ci-après.

CIRCONSCRIPTION # 1:
BERGERON, COLETTE
ÉLUE PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 2:
HOSSON, CLAUDE
2450, rue Quévillon
Saint-Hubert

POITRAS, JACQUES-E.
3930, rue Edmond Saint-Germain
Saint-Hubert

RATTE, RAYMOND Mouvement Scolaire Taillon
7226, rue Arthur-Lalley
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Aux Mille Fleurs, 1600, rue Monaco, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 3:
GODIN, CELINE Mouvement Scolaire Taillon
ÉLUE PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 4:
LAUZON, CLAUDE
ÉLU PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 5:
LEBLANC-SÉNÉCHAL, FERNANDE
ÉLUE PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 6:
CHABOT, FRANCINE
ÉLUE PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 7:
GERMAIN-MAYRAND, ROLANDE
1410, rue Andy
Saint-Hubert

MARCOTTE, MICHEL Mouvement Scolaire Taillon
1270, rue Balmoral
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Arc-en-Ciel, 1820, rue Walnut, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 8:
GILBERT, DIANE J.
3775, rue Labelle
Saint-Hubert

MORISSETTE, CLAUDE
5250, rue Kimber
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école de Maricourt, 3675, rue Coderre, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 9:
GOUGEON, REAL Mouvement Scolaire Taillon
1625, rue Robillard
Saint-Hubert

LECHASSEUR, GINETTE
1386, rue Jean-XXIII
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Saint-Joseph, 3855, Grande Allée, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 10:
AUBIN, RAYMOND
ÉLU PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 11:
DÉSY-HENRI, DIANE
ÉLUE PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 12:
BOUCHER, CLAIRE
5795, Boulevard Payer
Saint-Hubert

LEVÉLLE, JEAN-FRANÇOIS Mouvement Scolaire Taillon
4075, rue Dupras
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Laurent-Benoît, 5905, rue Laurent-Benoît, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 13:
THÉRIAULT-BEAULIEU, RAYMONDE
ÉLUE PAR ACCLAMATION

CIRCONSCRIPTION # 14:
HOSSON, ANDRÉ
3540, rue Émile
Saint-Hubert

OLIVIER, MARC Mouvement Scolaire Taillon
3695, rue Collège
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Le Jardin Bienville, 8370, rue Gervais, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 15:
GALARNEAU, JOHANNE
3625, rue Létourneau
Saint-Hubert

URBAIN, JEAN-PIERRE Mouvement Scolaire Taillon
3850, rue Howard
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Charles-LeMoyne, 2505, rue Coderre, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 16:
HOULE, ROBERT
3110, rue Rocheleau
Saint-Hubert

NOËL-FORTIN, LISE Mouvement Scolaire Taillon
3620, rue Rocheleau app. 3
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école de Maricourt, 3675, rue Coderre, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 17:
BRUNEAU, ALINE
5550, Boulevard Payer
Saint-Hubert

GAGNON-MONETTE, LISE
1621, rue Holmes
Saint-Hubert

LONGPRÉ, MARIO Mouvement Scolaire Taillon
1565, rue Mathieu
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Charles-LeMoyne, 2505, rue Coderre, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 18:
LAFRANCE, GINETTE
316, rue Latour
Saint-Hubert

LESSARD, MICHEL Mouvement Scolaire Taillon
6867, rue Joseph-A. Mantha
Saint-Hubert

LÉVESQUE, FERNANDE
820, rue Maisonneuve
Saint-Hubert

MASSÉ, ROBERT
1528, rue Monaco
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Aux Mille Fleurs, 1600, rue Monaco, à Saint-Hubert

CIRCONSCRIPTION # 19:
HAINEAULT, ANDRÉE
3315, rue Petit
Saint-Hubert

LEMIEUX-PASTOR, SUZANNE Mouvement Scolaire Taillon
3410, rue Duvernay
Saint-Hubert

ST-GERMAIN, PIERRE
3390, rue Port Royal
Saint-Hubert

Le scrutin se tiendra à l'école Paul-Chagnon, 5295, Chemin Chambly, à Saint-Hubert

Un membre du personnel électoral en fonction le jour du scrutin, une personne handicapée, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente ou incapable de voter à l'endroit où elle devrait le faire le jour du scrutin peut voter par anticipation le dimanche 11 novembre 1990, de 9 h à 19 h, au siège social de la Commission scolaire Taillon, situé au 1890, boulevard Marie, à Saint-Hubert.

Les bureaux de vote, le jour du scrutin, seront ouverts quant à eux de 9 h à 19 h, le dimanche 18 novembre 1990.

Donné à Saint-Hubert, le cinquième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix.

Le président d'élection,
Jacquelin Bergeron

Solide victoire de Ferland à Longueuil

Bernard Paquet l'emporte par seulement 51 voix à Saint-Laurent

Isabelle Paré

EN DÉPIT d'une lutte qui s'annonçait corsée, le maire Roger Ferland de Longueuil a été solidement reporté à la mairie hier, tandis qu'à Saint-Laurent, le dauphin du maire sortant, M. Bernard Paquet, a arraché de justesse la victoire.

Point de mire des élections municipales de la grande région de Montréal, où quelque 400 000 personnes étaient appelées à voter, à Longueuil et Saint-Laurent, la population a finalement reconduit au pouvoir les deux administrations en place.

Le maire Ferland et son équipe, qui détenait 19 sièges sur 19 à la dissolution du conseil, l'ont emporté par une imposante majorité, récoltant quelque 61 % des suffrages exprimés et 17 sièges sur 20 au conseil municipal.

À la mairie, le maire Ferland a finalement devancé sa rivale du Parti civique par plus de 7000 voix avec 23 522 votes, contre 15 611 en faveur de Mme Hamelin. La rude campagne menée par le Parti civique aura toutefois porté fruit dans les districts no. 2, 4 et 9, où les conseillers sortants ont été défaits par Mme Cécile Langevin, Mme Sylvie Robidas, fille de l'ex-maire de Longueuil, et M. Pierre Nantel.

« La population a bien compris notre message. Je suis heureux qu'elle n'ait pas succombé à tous les ragôts

racontés sur nous », a fait valoir le maire Ferland, avant de s'adresser à ses militants.

On se rappellera que la campagne laissait plutôt prévoir un vote serré à la mairie, après plusieurs semaines ponctuées de nombreux coups durs portés au maire Ferland par Mme Hamelin. La campagne s'était d'ailleurs terminée par une poursuite en diffamation intentée à l'endroit de cette dernière pour ces allégations répétées sur une prétendue enquête poursuivie par la SQ sur l'administration Ferland. Le tout avait culminé par une échauffourée, samedi, entre la députée Cécile Vermette, fidèle au maire Ferland, et des sympathisants de la candidate Hamelin.

« J'accepte le verdict populaire. La nouvelle opposition fera son travail avec compétence et ferveur », a rétorqué Mme Hamelin.

Du côté de ville Saint-Laurent, le Dr Bernard Paquet du Parti municipal a sauvé de justesse l'héritage du maire Marcel Laurin, en arrachant par 51 voix la victoire au nez de son adversaire, M. Rodolphe Rousseau. Longtemps paralysé par une vague de démissions, le conseil municipal de Saint-Laurent se retrouve toutefois à nouveau en situation précaire avec deux partis à égalité, détenant chacun sept sièges, et un indépendant.

« On ne peut trouver de raison pour ce vote contradictoire », a souligné M. Paquet, visiblement déçu de cette nouvelle situation difficile.

Un vent de changement a toutefois soufflé sur Saint-Léonard, où le maire Gilles Renaud, en place depuis 12 ans, a essuyé une chaude défaite devant son jeune rival Frank Zampino, âgé de 32 ans. Ancien membre du parti du maire Renaud, M. Zampino a récolté hier plus de 55 % des votes exprimés pour la mairie, contre 40 % pour M. Renaud. Son équipe est aussi entrée en force au conseil municipal avec quelque 10 candidats sur 12 élus dans les quartiers.

Contrairement à Montréal, l'élection à Saint-Léonard, où l'équipe du maire avait encaissé une série de démissions, a été très courue, avec un taux de participation frôlant 60 %.

À Montréal-Nord, le maire Yves Ryan, à la barre depuis 27 ans de la deuxième ville en importance sur l'île de Montréal, a quant à lui carrément écrasé son opposant et fait à nouveau élire son équipe.

Un autre vieux routier de la CUM, le maire Bernard Lang, a été réélu à Côte Saint-Luc, mais deux femmes d'une nouvelle coalition d'opposition ont défait deux des quatre conseillers sortants. À Dorval, Hampstead, Pointe-Claire et ville Saint-Pierre, les maires sortants ont tous été reportés au pouvoir, la plupart par acclamation.

À Boucherville, après une lutte serrée, le maire Hugues Aubertin a finalement fait mordre la poussière à son adversaire Louis-Marie Pilote. À Brossard, le maire Paul Leduc, élu



Roger Ferland

par acclamation, était déjà assuré d'un autre mandat.

À Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le maire sortant Delbert Deschambault, élu en 86, a lui aussi remporté la victoire au détriment de M. Renaud Beaugard.

Sherbrooke choisit un nouveau maire

Josée Bolleau

DANS UN REVIREMENT de situation imprévisible aux débuts de la campagne électorale, Sherbrooke a changé de mains hier soir en élisant comme maire, à seulement 300 voix de majorité, le directeur du collège de l'endroit, M. Paul Gervais.

La défaite est marquante pour le maire sortant, M. Jean-Paul Pelletier, en poste depuis huit ans, puisqu'il a été devancé non pas par un, mais par deux rivaux, M. Gervais et l'ex-conseiller municipal Jean-Yves Laflamme, nez à nez toute la soirée. Rapidement, M. Pelletier n'a plus été dans la course. Il a recueilli 5595 voix contre plus de 9000 voix à chacun de ses deux adversaires.

Au départ, M. Pelletier était pourtant largement en avance dans les sondages et la venue de M. Gervais ne devait mettre qu'un « peu de piquant » dans une campagne qui, en dépit des huit candidats en lice, s'annonçait sans histoires.

À Trois-Rivières, les électeurs ont opté pour la continuité puisque c'est le conseiller municipal Guy Leblanc, en poste depuis huit ans, qui, avec plus de 2000 voix de majorité, prend la relève de l'inébranlable Gilles Beaudoin qui s'est retiré à 70 ans.

Six candidats tentaient de lui succéder, dont M. Jean-Guy Doucet, an-

cienn organisateur libéral du comté, qui a obtenu la deuxième place, et l'ancien directeur de police Gérard Cholette, arrivé au quatrième rang.

À Rouyn-Noranda, le nouveau maire Gilles Cloutier a remporté une victoire facile en récoltant 71 % des suffrages exprimés contre 29 % pour son adversaire Noël Théberge. Le maire Jacques Bibeau ne sollicitait pas de renouvellement de mandat pour des raisons de santé.

À Baie-Comeau, le maire Roger Thériault a été réélu pour un troisième mandat en l'emportant sur son adversaire, l'homme d'affaires Marc Lefebvre qui avait été à la tête du mouvement contre les BPC de Saint-Basile à l'été 89.

À Asbestos, André Bachand a été réélu pour un second mandat devant son opposant Clément Roy. Lors de sa première victoire, en 1986, M. Bachand était devenu à 24 ans le plus jeune maire au Québec.

À St-Georges de Beauce, le candidat Paul-Henri Lacasse, de l'Action municipale et ex-maire de St-Georges Ouest, a été élu devant ses adversaires Richard Busque, maire sortant de St-Georges Ouest, et Jean-Luc Gagné. À Rimouski, le candidat Pierre Pelletier devançait légèrement son adversaire, le conseiller municipal Marcel Marquis, selon les résultats de 64 bureaux sur 85.

Les résultats dans les 50 districts de Montréal

VOICI LES RÉSULTATS de l'élection municipale à Montréal pour les postes de maire et de conseillers au moment de mettre sous presse peu après minuit, hier.

Légende : CDM-Coalition démocratique de Montréal, ME-Montréal écologique, PCM-Parti civique de Montréal, PEBM-Parti éléphant blanc de Montréal, PMM-Parti municipal de Montréal, RCM-Rassemblement des citoyens de Montréal; x-candidat sortant. (Il faut noter qu'on peut compter plus d'un candidat sortant dans certains districts en raison du redécoupage de la carte électorale).

Dans la parenthèse au bout du nom du district électoral apparaissent le parti vainqueur ainsi que son suffrage exprimé.

District 1	Cartierville	(PMM 47%)
Sylvain Campeau (PCM)	798	
Pierre Gagnier (PMM)	2240	
Caroline Singleton (CDM)	160	
x-Kathleen Verdon (RCM)	1583	

District 2	L'Acadie	(RCM 50%)
Edmond Bishara (PMM)	727	
Jack Chadirdjian (PCM)	1829	
Shayne Kenny (CDM)	138	
x-Gérard Legault (RCM)	2756	

District 3	Ahuntsic	(PMM 38%)
A. André/D. Côté-Massaro (collistière) (PMM)	2479	
Bernard Bourbonnais (ME)	502	
Christian Coutu (PEBM)	107	
Achille Polcaro (PCM)	1583	
Ghassan Saba (RCM)	1778	

District 4	Saint-Sulpice	(RCM 56%)
x-Michel Benoît (RCM)	2902	
Richard Cordeau (CDM)	118	
F. Maisonneuve (PCM)	1409	
Alain Trahan (PMM)	787	

District 5	Fleury	(RCM 55%)
Michel Drouin (PCM)	1680	
Renée Duval (ME)	373	
x-Pierre Lachapelle (RCM)	3113	
Thomas Turp (PMM)	5062	

District 6	Sault-au-Récollet	(RCM 37%)
David Bédard (PEBM)	62	
Angelo Ferrara (PCM)	1487	
Sylvie Lanthier (RCM)	16347	
x-Serge Sauvageau (PMM)	1146	
Eva Tasnady (ME)	151	

District 7	Saint-Michel	(PCM 37%)
Sean Berry (CDM)	45	
Pasquale Comperchio (PCM)	1190	
x-Giovanni Ialenti (RCM)	1141	
Danielle Paradis (PEBM)	77	
Jacques Pelletier (PMM)	680	
Franco Perrusi	621	

District 8	Jean-Rivard	(RCM 49%)
Antonietta A. Acierno (PMM)	575	
x-Micheline Daigle (RCM)	1557	
Raymond Rail (PCM)	9502	
Elizabeth Tasnady (ME)	84	

District 9	François-Perrault	(RCM 44%)
Serge Bélanger (PCM)	1125	
x-V. Capparelli (RCM)	1757	
x-Frank Venneri (PMM)	1142	

District 10	Villeray	(RCM 60%)
x-Joseph Biello (RCM)	2900	
Catherina Italiano (ME)	2493	
Normand Laberge (PMM)	836	
Francis Laplante (PEBM)	92	
Franco Teoli (PCM)	789	

District 11	Octave-Crémazie	(RCM 57%)
x-Martine Blanc (RCM)	2702	
Karole Du Pont (CDM)	152	
Danny Godin (PMM)	416	
Francine Lake (PCM)	1454	

District 12	Jarry	(RCM 71%)
x-André Berthelet (RCM)	2266	
Mona Fortin (PCM)	541	
Geneviève Labbé (PEBM)	97	
Victor Martel (ME)	193	
Farid Tannous (PMM)	85	

District 13	Parc-Extension	(RCM 37%)
A. Diacomacos (PCM)	1919	
Euripides Georgiou	73	
x-K. Georgoulis (RCM)	2373	
Marc Rubin (CDM)	73	
x-Stavros Zagakos (PMM)	2046	

District 14	Saint-Édouard	(CDM 37%)
Nicole Désormeaux (PCM)	381	
Mario Di Chiaro (PMM)	747	
x-Pierre Goyer (CDM)	1362	
Jean-Claude Icart (RCM)	1241	

District 15	Père-Marquette	(RCM 57%)
x-André Cardinal (RCM)	1108	
Gilles Desjardins (PCM)	596	
Yvan Girouard (PMM)	95	
Youssef Masrouf (ME)	111	
Cheryl Pruitt	8	
Réal Tremblay (PEBM)	46	

District 16	Louis-Hébert	(RCM 57%)
Normand G. Arsenaault (ME)	377	
Claude Frenière (PCM)	1160	
C. Landerman-Boyer (PMM)	249	
x-Diane Martin (RCM)	2411	

District 17	Étienne-Desmarteau	(RCM 55%)
x-Léa Cousineau (RCM)	2225	
John Faratro (PCM)	1253	
Bernard Labonté (PMM)	597	

District 18	Marie-Victorin	(RCM 49%)
x-Réal Charest (RCM)	969	
Anna Daugulis (ME)	116	
Paul L'Abbée (PCM)	601	
Diane Phaneuf (PMM)	275	

District 19	Bourbonnière	(RCM 68%)
Manon Couture (CDM)	193	
Nathalie Flageol (PCM)	930	
x-André Lavallée (RCM)	3506	
Annette Tassé (PMM)	564	

District 20	Rosemont	(RCM 47%)
Jean-Yves Claveau (CDM)	34	
Claude Lachapelle (PMM)	539	
Daniel Lauzon (PEBM)	23	
Marylène Leblanc (PCM)	264	
x-Michel Lemay (RCM)	771	

District 21	Lorimier	(RCM 79%)
Tony Esposito (ME)	177	
x-Manon Forget (RCM)	2350	
Jean Fortin (PCM)	464	
François Gauthier (PMM)	144	
A. Laroche (PEBM)	93	

District 22	Plateau-Mont-Royal	(RCM 63%)
Yolande Cohen (ME)	235	
x-J. Doré/T. Daviau (collistière) (RCM)	1619	
Gilles Lavigne (PMM)	98	
Jacques Marquis (PCM)	428	
Guy Roy (PEBM)	84	
Daron Westman (CDM)	80	

District 23	Laurier	(RCM 59%)
M. Bédard/Y. Gagné (collistier) (PCM)	168	
Micheline Dandonneau	83	
Paul-Émile Patry (PCM)	558	
x-Robert Perreault (RCM)	2440	
Robert Silverman (ME)	375	
Normand Vachon (PMM)	505	

District 24	Mile End	(RCM 44%)
Glenmore T. Browne (PCM)	514	
x-John Gardiner (RCM)	1784	
Philip Lanthier (CDM)	424	
Robert Stec (PMM)	630	
Greg Tutko (ME)	720	

District 25	Jeanne-Mance	(RCM 34%)
Philippe Champagne	43	
Caroline Chassé (PEBM)	79	
M. Fernanda Oliveira (PCM)	740	
x-Michel Prescott (RCM)	1293	
Victor Rodriguez (PMM)	744	
Dimitri Roussopoulos (ME)	864	

District 26	Peter-McGill	(PMM 42%)
x-Nick Auf der Maur (PMM)	1199	
x-Arnold Bennett (RCM)	1042	
Pierre Corbeil (PEBM)	147	
William Crone (PCM)	297	
Jose Di Bona	179	

District 27	Côte-des-Neiges	(RCM 38%)
Chiheb Charchour (PCM)	285	
x-Abe Limonchik (RCM)	1332	
PY Melançon/M. Brisebois-Mathieu (collistière) (CDM)	982	
Gilbert Mercier (PEBM)	75	
Edmond Synnott (PMM)	813	

District 28	Darlington	(RCM 54%)
Pierre Balcer (CDM)	328	
Karim Choukri (PCM)	578	
Monik Gagnon (PMM)	298	
Merle Reiser	129	
x-Hubert Simard (RCM)	1552	

District 29	Victoria	(RCM 73%)
Noel Alexander (CDM)	401	
M.-S. Diallo (PCM)	219	
Roland Franklin	177	
Harvey Godin (PMM)	194	
x-Saulie Zajdel (RCM)	2657	

District 30	Snowdon	(CDM 66%)
Elsa D. Kisber (RCM)	313	
Maluta Pawlikowska (PMM)	214	
x-Marvin Rotrand (CDM)	1406	
Alfred Segal (PCM)	196	

District 31	Notre-Dame-de-Grâce	(RCM 45%)
x-Michael Fainstat (RCM)	1494	
Nelson Morin (PCM)	897	
Larry Riley (PMM)	274	
Ian Ritchie (ME)	645	

District 32	Loyola	(RCM 31%)
Andrew Barbacki (PCM)	179	
x-Sharon Leslie (RCM)	373	
George Savidakis (PMM)	348	
Jeremy Searle (CDM)	307	

District 33	Décarie	(CDM 50%)
Jane T. Asselin (PMM)	318	
François Audet (PCM)	173	
x-Sam Boskey (CDM)	862	
S. Murray-Denis (RCM)	376	

District 34	Émard	(RCM 61%)
x-N. Caron Gagnon (RCM)	2175	
Graziella Farina (PCM)	1017	
Francine Lafaille (ME)	273	
Stephen Malek (PMM)	119	

District 35	Saint-Paul	(RCM 69%)
Kevin Cadloff (CDM)	113	
x-Jean Durivage (RCM)	2459	
Richard Houle (PMM)	176	
R.-Claude Thivierge (PCM)	820	

District 36	Saint-Henri	(Ind 68%)
Dianne Boyer (PMM)	118	
Louise Brisson (PCM)	280	
Marlène Lavoie (ME)	244	